



**Formation par alternance
à PLÉRIN**

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Diplôme de niveau 3 (ancienne nomenclature niveau V)

RNCP38565

<https://www.francecompétences.fr/recherche//rncp/38565>

| | |
|---|---|
| Public concerné, nombre, | <ul style="list-style-type: none"> • Public non salarié, demandeur d'emploi, • Public en contrat d'apprentissage avec l'ARFASS, • Public salarié dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, dans le cadre d'un congé de formation, • Toute personne en formation individuelle, auditeur libre, <p>- Un entretien préalable permettra d'accompagner dans le projet professionnel.</p> <p>- Le groupe est constitué 15 à 20 personnes par action de formation.</p> |
| Prérequis, modalités et délai d'accès | <p>La formation s'adresse à toutes personnes majeures déjà titulaires d'un CAP car la formation porte exclusivement sur les modules professionnels.</p> <p>Le délai entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation peut varier de 8 mois pour les premières inscriptions à 2 mois pour les dernières inscriptions.</p> <p>Attention : S'il y a financement, les demandes doivent être anticipées afin de respecter la demande et la validation du financement.</p> <p>Certains diplômes, permettent d'être dispensés d'une ou plusieurs épreuves.</p> <p>Cf. : liste des diplômes permettant des dispenses d'épreuves professionnelles au CAP AEPE.</p> |
| Présentation générale (Problématique, intérêt) | <p>La formation se déroule par alternance.</p> <p>10 semaines en centre de formation.</p> <p>24 semaines stage en entreprises proposées par la MFR</p> <p>Les stages obligatoires : 14 semaines obligatoires pour passer l'examen.</p> <p>- 0 à 3 ans : crèche, halte-garderie, MAM, assistant maternel.3 semaines de stage minimum.</p> <p>- 3 à 6 ans : école maternelle. 1 semaine de stage minimum</p> <p>Les autres semaines de stage peuvent être réalisées dans une structure au choix, correspondant au projet professionnel du stagiaire.</p> |

| | |
|--|---|
| Objectifs | La personne titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance sera capable : <ul style="list-style-type: none"> • D'assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation et la sécurité de l'enfant, • De contribuer à son développement et à son éducation, • D'assurer l'entretien et l'hygiène ses différents espaces de vie. |
| Contenu de la formation | Accompagner le développement du jeune enfant Exercer son activité en accueil collectif Exercer son activité en accueil individuel |
| Modalités pédagogiques | <p>Moyens pédagogiques : La formation s'organise autour d'apports théoriques concrétisés par des mises en situation et exercices pratiques, des études de cas. Les méthodes participatives impliquant les stagiaires sont valorisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, exposés, film, vidéo... mais aussi ; • Supports pédagogiques : 2 livres : Prévention santé environnement et Sciences médico-sociales. • Matériel de vidéo projection ; • Salles ; • Salle de puériculture et cuisine pédagogique. <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Active, • Interrogative. <p>Modalités : Présentiel, expérientiel (période en milieu professionnel), autoformation accompagnée.</p> |
| Compétences / Capacités professionnelles visées | Les compétences et/ou capacités professionnelles peuvent être : <ul style="list-style-type: none"> - Techniques - Relationnelles - Organisationnelles - Transversales... |
| Durée | <p>- 10 semaines en centre soit 350 heures et 24 semaines en stages soit 840 heures Horaires au centre de formation : Les lundis, mardis jeudis et vendredis de 8h15 à 12h15 et de 13h45 à 16h45. La journée de formation du mercredi se fait en distantiel ou en présentiel selon les études de cas proposées par les formateurs. Soit 35 heures de cours par semaine.</p> <p>Les horaires de stage sont à définir avec l'entreprise accueillante. Ces horaires doivent être compris entre 32h et 35 h par semaine au maximum.</p> |
| Dates | <p style="color: red;">Du 04 septembre 2026 au 04 juin 2027.</p> <p>Après cette date, les examens se dérouleront dans le centre d'examen prévu par l'académie.</p> |

| | | | |
|--|--|--|--|
| Lieu(x) | Maison Familiale Rurale de PLERIN pour la formation théorique. Les stages se déroulent ensuite dans les structures choisies par les apprenants, en fonction de leur zone géographique. | | |
| Coût par participant | Formation (heures en centre de formation) : 2650 € Fournitures pédagogiques (2 livres) : 40 € TOTAL 2690 € | Frais de dossier : 30 € Adhésion à l'association : 30 € Autres frais (sorties et activités) : 50 € TOTAL 110 € | |
| TOTAL pour l'année de formation 2800 €* (Le cout des repas reste à ajouter en fonction de la demande : 7,70€/repas) | | | |
| <i>*La formation peut être financée par le CPF ou le pôle emploi</i> | | | |
| Responsable de l'action, Contact | LE BRIS Marie-Charlotte 02-96-33-44-60 m.lebris@mfr.asso.fr | | |
| Formateurs, Animateurs et intervenants | <p>FORMATEURS et MODULES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marie-Charlotte LE BRIS Coordinatrice de formation Préparation aux épreuves EP1-EP2-EP3 Suivi des fiches EP1 Economie Sociale Familiale (cadre de vie) - Gaïd LE GUILLOU Co-coordinatrice de formation TP CUISINE Alimentation Suivi des fiches EP1 Animation Entretien des locaux - Lucie LE GALL Biologie Soins de l'enfant Sciences médico-sociales (développement de l'enfant) - Sandrine BLANZIN (référent handicap) Sciences médico-sociales (cadre juridique) Structure et public de la petite enfance | | |

| | |
|---|---|
| Suivi de l'action | <p>Plusieurs outils permettent aux apprenants de vérifier le suivi de la formation qu'ils suivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emargement par les stagiaires (centre de formation et entreprise), - Attestation de stage à la fin de chaque stage, - Grilles de compétences, - Livret de suivi de stage, - Visite de stage par le formateur, - entretien individuel, |
| Evaluation de l'action | <p>L'évaluation de l'action de formation se fait par le biais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des visites de stage, - Des temps d'accueil en retour d'entreprise, - Des grilles de compétences complétées à chaque fin de stage, - Des bilans écrits en fin de session de formation. <p>Les apprenants passent ensuite 3 épreuves professionnelles qui sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 : Accompagner le développement du jeune enfant 2 : Exercer son activité en accueil collectif 3 : Exercer son activité en accueil individuel <p>La définition détaillée des épreuves, s'étudie en entretien individuel et en réunion de rentrée.</p> <p><i>Pour l'année 2024, 100% des candidats en formation continue ont obtenu l'examen.</i></p> <p><i>Pour l'année 2025, 100% des candidats en formation par apprentissage ont obtenu l'examen.</i></p> |
| Passerelles et débouchés possibles | <p>Plusieurs débouchés possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Concours d'ATSEM, Concours d'auxiliaire de puériculture, Demande d'agrément pour devenir assistante maternelle, Concours de moniteur éducateur, Travailler en crèche ou école maternelle privée avec le CAP AEPE. <p>CODE ROME K1303 ; K1207 ; J1304 ;</p> |